



Le petit Burgalaysien

Mairie : Place du Château 31440 BURGALAYS

☎/Fax : 05 61 79 70 10

✉ : commune-de-burgalays@orange.fr

(Le petit Burgalaysien peut être consulté sur <https://www.facebook.com/commune.deburgalays.5>)
en attendant que le site soit créé...



MEILLEURS VŒUX POUR 2023

de la part de Madame le Maire et du Conseil Municipal

Editorial

Cette année les épisodes de canicule couplés avec le manque de pluie ont contribué à faire diminuer le débit des ruisseaux et des rivières (certains ne coulaient plus du tout en fin d'été)

Pour protéger la ressource eau, la préfecture a pris des mesures de restrictions de certains usages de l'eau, (interdiction d'arrosage, du remplissage des piscines, fermetures des fontaines...)

Le dérèglement climatique engendre des effets négatifs même dans notre village. C'est pourquoi nous devons tous faire des efforts à notre échelle en effectuant le tri des déchets ou le recyclage des appareils, le compostage, ainsi qu'en économisant l'eau afin de préserver au maximum les ressources de la planète pour nos enfants.

Tarif de l'eau

Vous avez tous constaté une augmentation du prix du M³ d'eau à 1€50 ainsi que l'abonnement à 65€ par an. Plusieurs raisons à cela :

Le budget de l'eau doit s'équilibrer, il est indépendant du budget communal :

- 1- La convention d'entretien du réseau avec la société Suez vient d'être renouvelée. Suez nous a proposé l'installation d'un système de chloration automatique au réservoir principal de Moles « Compte tenu des risques identifiés sur la maîtrise de l'eau, distribuée sur la commune en l'absence du système de désinfection » ce qui fait augmenter le tarif de la convention
 - a- Les prestations de service et d'assistance pour la production et la distribution d'eau potable sont identiques au précédent contrat (2019-2021) pour un montant de 7340€
 - b- la prise en charge des travaux de mise en place d'un système de désinfection (installation de chloration et instrumentation de suivi du taux de chlore) pour un montant de 2610€
Soit un montant total de **9950€ HT** pour l'année
- 2- De plus au cas où des travaux devraient être faits sur les réseaux (hors convention) : fuites, réfection de canalisations, nous devons avoir un fonds de réserves...

Mme le Maire Claude CASTEX

Un grand merci aux employés communaux (Andrée et Nathalie) pour leur travail et dévouement

Et particulièrement à Véronique qui a remplacé notre agent Juan Pizarroso qui a été déclaré dans l'incapacité totale de travailler du 21 novembre 2021 au 22 juin 2022. A partir de cette date il a demandé une disponibilité d'un an.

Véronique travaille 15h/semaine d'une manière très efficace. Nous recevons beaucoup de compliments des habitants et des visiteurs quant à la propreté du village.

Pour l'aider à bien travailler nous avons acheté une tondeuse, un souffleur et une débroussailleuse.

TRAVAUX

EFFECTUÉS

Chemin de Soueste :

Suite aux fortes précipitations qui se sont produites le 10 janvier 2022, un glissement de terrain emportant de grosses souches et un gros volume de terre, s'est produit sur le chemin GR 86 menant à la Chapelle de Soueste, en-dessous de Sarrat de Carraou (propriété d'Annick Fontaine), obstruant complètement le chemin.



Afin de dégager le chemin, nous avons loué une pelle qui a été conduite par le gendre d'Annick Fontaine. Il a travaillé toute la journée pour évacuer les

souches et la terre et ouvrir à nouveau le chemin à la circulation des moutons, des promeneurs, des pèlerins, des agriculteurs sans oublier les vététistes.

Nous remercions beaucoup Annick Fontaine et sa famille pour tout le travail accompli.

Chemin de Bayarnos :

Le même jour, un éboulement s'est également produit entraînant une souche et fermant le chemin de Bayarnos avant la cascade.

Le RTM que nous avons contacté représenté par Mr Yannick Mauranne a bien voulu prendre en charge les travaux de déblaiement de la souche et d'installation de grilles pour soutenir le terrain.

Les travaux ont été faits la première semaine de Juin.

Tous nos remerciements à Mr Mauranne et ses équipes pour le bon travail accompli.

Chemin de Castelfort :

Pendant 2 jours, une vaillante équipe de bénévoles s'est



employée à bétonner une partie du pavé au niveau de Sépénère pour permettre une circulation plus aisée des véhicules agricoles et tout terrain





Festivités 2022 :

Brandon de la Saint-Jean Il a été allumé le 2 Juillet, à l'initiative des jeunes bénévoles très motivés : Morgane, Florent et leurs ami(e)s...



11 Novembre

De nombreux participants ont assisté à la cérémonie et au moment de convivialité qui a suivi. Merci à tous d'être venus, particulièrement aux portes drapeaux, aux anciens combattants, au Père Cherubin et à la chorale qui a animé la messe

Saint-André le 26 novembre et la salle des fêtes

A l'occasion de la fête patronale de notre village, après la messe, un apéritif a été offert par la Municipalité aux habitants, pour leur faire découvrir les travaux de rénovation de la salle des Fêtes : fenêtres à double vitrage, plafond coupe-feu, WC intérieurs, et une belle peinture sur les murs et le Bar qui lui a donné « un coup de jeune » et aussi, une belle place rehaussée à l'extérieur.

Il ne manque plus qu'un comité des fêtes pour la faire vivre.



- **FLEURISSEMENT BURGALAYS 2022**

Grâce à vous toutes et tous, la Mairie de Burgalays a obtenu pour le fleurissement de 2021 le troisième prix dans la catégorie des communes de moins de 400 habitants, pour les particuliers : Mesdames Francette Barboule le premier prix, Marie-Arlette Baque le deuxième prix et Marie-Hélène Correge le troisième prix. Félicitations à toutes les trois et merci aux bénévoles de l'an dernier qui nous ont aidés à fleurir le village.



Le 28 mai 2022 à 9h, après un appel à bénévoles, se sont présentés au garage pour aider au fleurissement : Mmes Castex Claude, Ruffaux Véronique, Dupont Aurore, Coret Patricia, Furgal Jacky et Bernard, leur fille et petits enfants, Maguis Maryse et Bernard, Jerez Marie et Mrs Conques Jean, Young Peng michel.

Nous avons, dans la bonne humeur, réparti les tâches et planté les fleurs. Les plus hardis, Véronique et Aurore en équilibre, désherbaient les mauvaises herbes sur le talus à l'entrée du village pendant que les autres restaient sur le plancher des vaches arpentant avec les outils, les brouettes remplies de terreau et de fleurs les rues du village (chaque équipe ayant un quartier du village).



A la fin de la matinée, un pot de l'amitié a été organisé par la municipalité pour remercier toutes ces bonnes volontés. Ci-joint la photo où il manque les Maguis qui fleurissaient le talus autour de la salle des fêtes, se privant du verre de l'amitié en finissant trop tard. (Patricia Coret absente de la photo car elle prenait celle-ci).

Encore un grand merci à Isabelle Khun qui a fourni gratuitement bon nombre de sauges et autres fleurs rapportées d'Agen. Merci à Claude, Jean, Michel qui n'ont pas manqué d'arroser ces fleurs car l'arrosage automatique était en panne et cette année nous avons tous subi canicule et sécheresse. Merci à Véronique, notre nouvel agent qui a désherbé, arrosé, défriché tous les parterres et plantations avec ardeur comme vous avez pu tous le constater.

En espérant que l'an prochain l'arrosage automatique sera réparé, et que nous conservions ce savoir faire de notre spécialiste aux espaces verts aux doigts de fée.

Une très bonne année à vous tous, bien cordialement.

Christine Ladeveze, Conseillère municipale.

- **Piscine de Saint-Béat**

La commune de Saint-Béat a demandé à la CCPHG et aux communes du Canton de participer aux charges de fonctionnement de la piscine pour permettre à celle-ci d'ouvrir pendant l'été 2022. La CCPHG a pris en charge 50% du fonds de soutien et les communes du canton ont partagé les 50% restants au prorata du nombre d'habitants soit 304,83€ pour la commune de Burgalays.



- **Les cours d'informatique** ont débuté le 19 avril 2022.

Ils avaient lieu tous les mardis matin et après-midi. Tout s'est bien passé et les élèves ont progressé et en redemandent. On espère que d'autres cours seront programmés.

ATELIERS INFORMATIQUES
 POUR DEBUTANTS - EN PARTENARIAT AVEC LA MAIRIE DE BURGALAYS
GRATUIT

Inscription en mairie au 06.84.10.49.99 ou commune-de-burgalays@wanadoo.fr

Profitez de l'opportunité de découvrir le monde informatique en toute simplicité par un accompagnement adapté.

Préparez votre autonomie au monde digital de demain

L'association Bus Mobile Informatique en collaboration avec la Mairie de Burgalays, vous invite aux ateliers informatiques pour :

- ✓ Bien utiliser son ordinateur, sa tablette ...
- ✓ Effectuer ses démarches administratives en ligne (Impôts, CESU, Banques, ...),
- ✓ Utiliser sa messagerie (mail, pièce jointe, ...),
- ✓ Prendre un rendez-vous sur Internet,
- ✓ Apprendre à créer des mots de passe sécurisés,
- ✓ A naviguer sur le Web, à télécharger ses documents, ...
- ✓ Ranger le contenu de son ordinateur (dossiers, fichiers,...)
- ✓ Numériser ou imprimer un document, ... etc.



Des supports de cours sont distribués pendant les séances.



Nous contacter:
 Tel: 06.09.73.77.06
<https://www.bien-occ.fr>

IMPORTANT :

- Décret : Equipements hivernaux :

Du 1^{er} novembre 2022 au 31 mars 2023, la réglementation oblige les automobilistes à équiper leurs voitures en pneus hiver, ou de détenir des chaînes ou des chaussettes à neige dans les zones montagneuses. Notre commune est dans le périmètre d'obligation (la RN 125 et la RD125 en sont exclues).

Service-public.fr : pneus hiver.

-Déclaration d'armes :

Les chasseurs doivent enregistrer leurs armes sur le nouveau système d'information sur les armes en ligne (SIA).

Ils doivent ouvrir un compte personnel sur ce système qui leur attribuera un numéro SIA.

La création de ce compte avant le 1^{er} Juillet 2023 sera obligatoire pour conserver son droit à détenir ses armes au-delà de cette date : pistolet, revolver, fusil, carabine....., armes de catégorie B et C.

Lies-Passeries

- Le 19-octobre au plan d'Arrem a eu lieu la commémoration du traité des « Lies Passeries » signé le 22 avril 1513 en pleine période de conflits entre la France et l'Espagne actant le début d'une période de Paix et d'échanges économiques entre les vallées du Comminges et du Val d'Aran qui perdure depuis plus de 509 ans. Les Français et Aranais ont mis l'accent sur la nécessité de renforcer la coopération transfrontalière en donnant l'exemple du parcours pédagogique des « Chemins de la liberté » entre Marignac et Bausen

Chemins de la Liberté

- Ce projet mémoriel est porté par la CCPHG aidé par l'Etat, la Région Occitanie, le Département, l'Office National des Anciens Combattants et victimes de guerre, l'Association National des médaillés de la résistance française, la FF de randonnée pédestre.

Une convention a été signée avec l'association Adapt'évasion en charge d'accueillir les personnes en situation d'handicap et de gérer la mise en disposition d'un fauteuil Hippocampe pour rendre le parcours accessible.

INFORMATIONS

Office de Tourisme Pyrénées 31
 ☎ +33 (0)5 61 79 21 21

Retrouvez toutes les informations sur le parcours pédagogique ainsi que du contenu additionnel (textes, photos, vidéos, audio...) sur le site internet dédié :



Scannez-moi

lescheminsdelaliberte.com

LES CHEMINS DE LA LIBERTÉ

PARCOURS PÉDAGOGIQUE DE MARIGNAC

Partez sur les traces d'un groupe de résistants qui, une nuit d'octobre 1943, au péril de leurs vies, guidés par des passeurs, ont entrepris de gagner Bausen par le mont Burat.

LES CHEMINS DE LA LIBERTÉ

Les chemins de la liberté sont des sentiers autrefois empruntés par les contrebandiers, puis par les Républicains espagnols lors de la guerre civile. Ils deviennent le seul espoir de survie pour des milliers de personnes qui fuient le régime nazi pendant la Seconde Guerre mondiale. Il en existe sur toute la chaîne pyrénéenne, nous vous invitons à découvrir celui qui passait par le mont Burat. Partez avec Paul, Josette, Jean et leurs compagnons résistants en empruntant cette boucle de 4 km, jalonnée de 12 panneaux explicatifs, qui évoquera le long périple d'une nuit d'octobre 1943, durant laquelle ils accomplirent leur parcours d'une trentaine de kilomètres pour rejoindre l'Espagne.

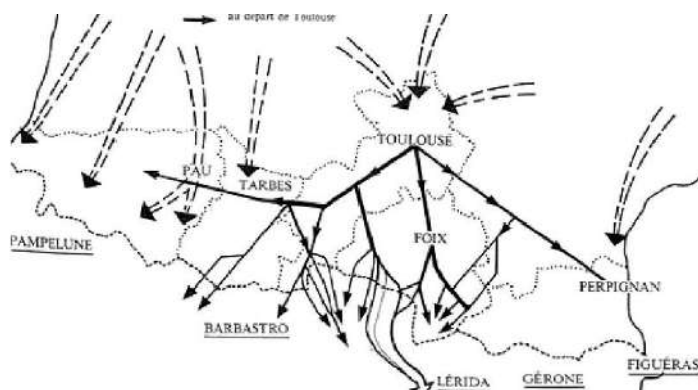
Informations pratiques
 Le parcours a été conçu pour être accessible à tous : il ne présente pas de difficulté majeure et les panneaux sont adaptés pour tout public. Du contenu additionnel (textes, photos, vidéos, audio...) ainsi que les traductions en anglais et espagnol sont disponibles pour faciliter la compréhension des événements. Chaque panneau dispose d'un QR code dédié.

↳ **Départ** : Marignac
 ⌚ **Durée** : 1h45 à pied (Boucle de 4km)
 📏 **Dénivelé** : 160 m

La

CCPHG a la volonté de continuer ce travail de mémoire avec le Val d'Aran et la Barousse et de raccorder ce segment à la gare de Saléchan qui était un point de rencontre entre les passeurs et les candidats à l'évasion via le massif du Burat et le village de Bausen durant la dernière guerre mondiale

A demande de M le Sous-Préfet : Croquis du passage des évadés par les Pyrénées. Image extraite du site [Chemin de la Liberté en Ariège](http://chemin-de-la-liberte.fr).



PARCOURS PÉDAGOGIQUE DE MARIGNAC

Chapelle, Zone de piéces rouges, Marignac, Parking, Départ

1) Un itinéraire en liberté par dans les zones enclavées
 2) Les Pyrénées, cette frontière avec l'Aran et l'Espagne
 3) Profil des évadés et des itinéraires humanitaires
 4) L'itinéraire... mais comment ?
 5) L'itinéraire... mais à quel prix ?
 6) Des résistants de Marignac avec des passeurs dans le massif du Burat
 7) Les itinéraires de l'été 1943 : une histoire de liberté et de résistance
 8) Une traversée du Col de Burat avec le matériel (1/2)
 9) Constat de la traversée : le retour du village
 10) L'itinéraire

Création graphique : Jean-Louis Baudouin
 Crédits Photos : Association des Amis de la Gare de Saléchan et du Val d'Aran, Archives C2P, Jean-Christophe OCTAC

Un équipement réalisé par la Communauté de Communes Pyrénées Haut-Garonnaises, avec le soutien de :

- **ONF**

La convention d'entretien courant de la route forestière du massif du Burat Palarquère entre l'ONF et les communes propriétaires arrive à son terme en fin d'année 2022. Il est nécessaire de la renouveler pour 2023-2026 afin d'avoir une piste entretenue qui permet une exploitation plus facile des coupes de bois et d'obtenir un prix de vente plus élevé au m3 lors des ventes. Soit 13340 € /an dont 11% pour Burgalays = **1467 €**

- **Fibre optique**

Elle sera installée fin d'année 2022 l'ouverture des abonnements interviendra le 16 novembre 2022 : cela ne signifie pas l'accessibilité immédiate pour l'ensemble des habitants

- **Pour info : Il existe un annuaire « Directfermiers31.fr » qui recense à la fois les producteurs en vente directe, leurs produits et leurs points de vente sur le département Hte Garonne**

- **Maison d'assistantes maternelles jardin des découvertes à Chaum**

Ouverture le 3 janvier 2023 ☎ 06 22 84 55 13 (Gaëlle) 06 26 28 08 77 (Julie)



Le Service de Soins Infirmiers à Domicile « Garonne Layrisse » est un service de l'ADMR qui est situé Marignac.

Par arrêté préfectoral en date du 1^{er} Juillet 2007 nous avons l'autorisation d'intervenir sur votre commune ainsi que sur les communes suivantes :

ARGUT, ARLOS, BACHOS, BAREN, BEZINS-GARRAUX, BINOS, BOUTX, CAZEAUX-LAYRISSE, CHAUM, CIERP-GAUD, ESTENOS, EUP, FOS, FRONSAC, GURAN, LEGE, MARIGNAC, MELLES, SAINT-BEAT-LEZ, SIGNAC,
ET BURGALAYS

Nous avons pris en charge 260 personnes sur notre territoire depuis 2007.

Notre capacité d'accueil, fixée par l'Agence Régional de Santé, est de 30 lits. Pour laquelle, l'ARS nous finance sous forme de dotation annuelle. Ce financement permet que la prise en charge soit gratuite pour les bénéficiaires des soins.

Notre équipe est constituée de :

- 4 aides-soignantes
- 3 aides médico psychologique
- 1 infirmière coordinatrice
- 1 secrétaire

Les missions de l'équipe soignante sont de :

- Dispenser des soins d'hygiène et de confort à des personnes de plus de 60 ans, à leur domicile,
- D'établir une prise en charge personnalisée, qui répondra aux besoins spécifique du patient
- D'assurer une coordination dans les soins du patient à domicile, avec l'ensemble des professionnels de santé du territoire.

SSIAD ADMR des cantons de LUCHON et de SAINT-BEAT
Service de Soins Infirmiers à Domicile

Siège Social : Maison de Santé de Marignac – 2 bis rue des usines – 31440 MARIGNAC
ADMR - Association loi 1901 - Siret : 499 163 996 00048 – N° Certificat NF : 67749.1

SSIAD ADMR Canton de LUCHON
Rue Le Bié – 31110 MONTAUBAN DE LUCHON
Tél. : 05 62 00 39 69 - Fax : 05 61 79 82 84
admr.ssiad.luchon@fede31.admr.org

Finess : 310 020 375

SSIAD ADMR Canton de SAINT-BEAT
Maison de Santé de Marignac
2 bis rue des usines – 31440 MARIGNAC
Tél. : 05 61 94 33 08 - Fax : 05 61 88 75 34
admr.ssiad.saintbeat@fede31.admr.org
Finess : 310 003 173

- **Maisons départementales de proximité de Saint-Béat-Lez**

Que puis-je trouver dans ma Maison départementale de proximité de Saint-Béat-Lez ?



Les services du Conseil départemental près de chez moi

Une aide aux démarches départementales en ligne :

- Subventions
- Restauration scolaire
- MDPH...

Des permanences dédiées sur votre territoire :

- Des conseils aux associations
- Des rendez-vous avec les acteurs jeunesse...



Des informations et un accompagnement pour mes démarches du quotidien

- Aide informatique
- Aide à la rédaction : CV, lettres de motivation, lettres de résiliation, courriers, etc.
- Accompagnement pour remplir vos formulaires et services en ligne
- Relais sur les thématiques telles que le logement, l'emploi, la famille, la santé, la retraite...
- Mise en relation / Information / Orientation

Un poste informatique est disponible en libre-service ainsi qu'un accès internet

Maison départementale de proximité de Saint-Béat-Lez

CONTACT

MAIRIE DE SAINT-BÉAT-LEZ
Avenue Général Gallieni
31440 SAINT-BÉAT-LEZ
tél. 05 62 00 24 92
mail : proximite.saintbeat@cd31.fr

HORAIRES

Judi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
SANS RENDEZ-VOUS

ACCÈS

Réseau L10
Ligne 395
Les (Val d'Arán) - Barbazan -
St-Gaudens Arrêt Saint-Béat (mairiel)

Ligne 393
Melles - St-Béat -
St-Gaudens Arrêt Saint-Béat (mairiel)

Plus d'informations sur
cd31.net/proximite



POUR INFORMATION

Ce qu'il faut savoir de l'élagage des arbres et du réseau électrique

- **Responsabilité** à la charge du propriétaire ou de l'occupant : si la plantation est postérieure à la ligne ou si le réseau situé dans le domaine public et l'arbre en domaine privé et que les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation. Dans les autres cas Enedis assure l'élagage des végétaux et à sa charge financière, le propriétaire en est informé.

Enedis peut demander que l'élagage soit réalisé en augmentant d'au moins un mètre les distances prévues à la construction des lignes.

Distances de sécurité un arrêté interministériel du 17-05-2001 « la zone interdite à la végétation autour des conducteurs (câbles électriques) avec aucun surplomb de la végétation sur le couloir de l'emprise de la ligne »

Règles de sécurité à respecter aux abords des lignes électriques :

Ne jamais toucher une ligne, même un câble isolé.

Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 3m des lignes de tension inférieur à 50.000v, à moins de 5m des lignes supérieur à 50.000v.

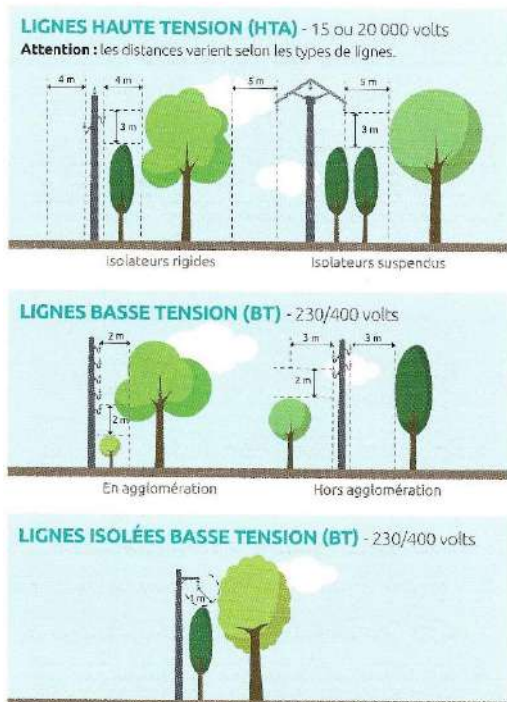
DISTANCES DE SÉCURITÉ

L'arrêté interministériel du 17 mai 2001 définit : « la zone interdite à la végétation autour des conducteurs (câbles électriques) avec aucun surplomb de la végétation sur le couloir de l'emprise de la ligne ».

Distances minimales que la végétation ne doit jamais franchir

Réseau	Câble nu	Câble isolé
Basse tension	1 m	0 m (pas de frottement)
Haute tension	2 m	0 m (pas de frottement)

Distances à la construction des lignes électriques (norme NF C 11-201)



Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'une ligne en câble nu (-d'1m en BT et 2m en HTA) ou en contact direct avec un câble isolé.

Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne mais prévenir le service « dépannage » d'Enedis au **09 726 750 suivi des 2 chiffres de votre département.**

Ne pas faire de feu sous des lignes électriques. Prévenir Enedis si un arbre menace une ligne.

• Conseils

- 1- Ne plantez pas sous les lignes, aux abords de celles-ci, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité
- 2- Soyez prévoyant entretenez la végétations avant qu'elle ne soit trop près des lignes
- 3- Vérifiez que votre assurance « responsabilité civile » prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes propriétaire.

- Sur des chantiers :

En tant qu'agriculteur :

Quelques conseils avant de vous lancer

- Avant tout projet de travaux, consultez le service gratuit reseaux-et-canalisation.ineris.fr afin d'identifier l'exploitant des réseaux concernés par votre zone de travaux, puis déclarez-les.
- Prenez systématiquement connaissance des mesures de prévention.


Cultivez ces conseils

- Ne manœuvrez pas sous les lignes avec des engins de grande hauteur.
- Ne rehaussez pas votre terrain et ne stockez rien sous une ligne électrique.
- Si vous élaguez ou si vous apportez une modification à proximité d'un ouvrage électrique, contactez votre interlocuteur Enedis ou RTE habituel.
- N'installez et ne déplacez pas sans précaution votre matériel d'arrosage près des ouvrages électriques.

- Pour les pêcheurs

Pêchez ces conseils sans modération

- Téléchargez et utilisez l'application LigneAlerte qui vous prévient du danger lorsque vous pêchez.
- Évitez de pêcher près des lignes électriques.
- Tenez votre canne horizontalement quand vous passez sous une ligne électrique.
- Soyez attentif aux panneaux d'informations indiquant les zones à risque.
- Si vous ne connaissez pas la zone de pêche, attendez le lever du jour pour repérer les lieux.
- Renseignez-vous auprès de votre fédération de pêche.



La sécurité, c'est aussi savoir intervenir en cas d'accident, malgré tous ces conseils si un accident survenait :

- 1** – Restez à l'intérieur de votre engin si celui-ci a accroché une ligne électrique.
- 2** – Interdisez l'accès pour éviter un autre accident.
- 3** – Pour éviter d'être vous-même électrisé ou électrocuté, ne touchez pas les personnes ni les objets encore en contact avec l'ouvrage électrique.
- 4** – Appelez le 18 (pompiers), le 15 (SAMU), le 17 (police) ou le 112 (n° d'appel d'urgence unique européen).

N'oubliez pas : ne touchez pas les pylônes, ni les câbles, même tombés au sol.

- **TEMOIGNER DES CHANGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX**

Comment parler des changements environnementaux ? En évoquant la fonte des glaces ? Les 30 % d'oiseaux communs en moins ? Les 70 % de biomasse d'insectes disparus ? La plateforme participative numérique changing-natures.org invite tout un chacun à partager ses observations, sentiments, ou encore inquiétudes, à partir d'un objet ou d'un document du passé.

Indices sur un état antérieur de biodiversité, perte d'un savoir-faire, modifications de pratique agricole, transformation des relations aux autres êtres vivants : les perceptions de chacun peuvent être partagées pour faire émerger une conscience collective face à ces évolutions.

Développé conjointement par le Muséum national d'Histoire naturelle et le Museum für Naturkunde de Berlin, le programme, « Histoires de Nature », a vu le jour grâce au soutien des ministères en charge de la recherche des deux pays. L'objectif ? Disposer à terme d'une collection numérique et participative documentant les changements qui nous entourent. Il a vocation à se pérenniser et à s'étendre à d'autres pays.

Lancé auprès du public allemand en juin dernier à Berlin, ce programme se dévoile en France à l'occasion de la Fête de la Science. Du 7 au 9 octobre, le Jardin des Plantes sert de décor à sa promotion avec un stand dédié au projet.

Concrètement, chaque citoyen, quel que soit son profil, jeune ou âgé, rural ou citadin, est invité à sélectionner un objet ou un document du passé qui surprend aujourd'hui sur ce qu'il nous dit des transformations environnementales. Il peut être privé ou relever de la sphère publique, et de toute nature : une photo, un accessoire, un texte, un article de presse, une carte postale, un enregistrement... *"Le plus important est de choisir un élément qui interpelle sur un décalage présent/passé. On a tendance à oublier quel était l'état de la nature autrefois. Cette tâche ne revient pas qu'aux aînés, chacun doit pouvoir contribuer s'il est saisi par le décalage entre un document et ce qu'il perçoit aujourd'hui".*

Témoignages personnels

Chaque contribution doit s'accompagner d'un récit décrivant l'objet retenu, expliquant ce qu'il a de surprenant, pourquoi il illustre une problématique actuelle, les sentiments qu'il inspire maintenant et pour le futur. Chaque pièce de la collection raconte une histoire : des participants ont par exemple déposé une vieille boîte d'allumettes à l'effigie d'une salamandre aujourd'hui en voie de disparition, un bracelet en or pour signifier le désastre écologique lié à l'extraction des métaux précieux, un article de

l'UNESCO de 1972 faisant l'apologie d'un pesticide désormais interdit après avoir affamé des populations d'oiseaux faute d'insectes.

Déploiement à grande échelle

Un tel programme combinant mise en collection d'objets ou de documents et récits personnels n'a jamais été développé jusque-là dans le cadre des sciences participatives. Les objectifs de développement n'en demeurent pas moins ambitieux ! À terme, les deux muséums souhaitent en effet élargir la plateforme à d'autres pays européens pour une expérience multiculturelle. Le but final est de créer une collection inédite sur les changements environnementaux. La plateforme permettra de faire émerger de nouveaux constats, de susciter des débats entre contributeurs et avec les scientifiques sur les types d'évolutions observées, leur retentissement sur la nature et pour l'avenir, la façon d'y faire face. Et pour les chercheurs, notamment en sciences humaines et sociales, il s'agira d'un outil précieux pour travailler sur de nouvelles thématiques : les aspects culturels des changements perçus, les priorités des citoyens, et bien d'autres.

En pratique

Devenir membre actif de cette collection exige peu. L'essentiel est de trouver une trace du passé qui nous surprend sur ce qu'elle nous dit des changements en cours, puis de se laisser guider par le site : créer un compte, charger la photo de l'objet, expliquer son lien à celui-ci, le décrire, le dater et le situer, et évoquer les changements de la nature ou de nos relations à elle qui ont eu lieu depuis. Ce déroulé correspond à un protocole rigoureux développé par le comité scientifique du projet. Chaque contributeur peut partager autant d'éléments qu'il le souhaite. La plateforme offre aussi la possibilité d'avoir accès à toutes les pièces de la collection et d'échanger avec son dépositaire. À terme, elle pourrait bien se présenter comme un réseau social scientifique sur les changements environnementaux....

Rendez-vous sur : changing-natures.org

• Félicitations



- Florian Roumeau / Furgal : admis au Brevet des Collèges, Mention Très Bien
- Paul Furgal et Mika Furgal : admis tous les deux au Brevet des Collèges, Mention Bien
- Luca et Paul Furgal : admis au BIA (Brevet d'Initiation à l'Aéronautique), Mention Très Bien
- Theo Ruffaux : DUT en génie électrique informatique industrielle Mention Bien
- Simon Ruffaux : CAP métallier serrurier
- Benjamin Gourg : Docteur vétérinaire, Thèse avec les félicitations du jury en octobre 22
- Alicia Maguis le 6-11-22 à Toulouse a obtenu sa ceinture noire de judo

- Elodie Castex et Emmanuel Henry Vice-champions WSA(chiens nordiques) sur terre les 12-13 Novembre aux championnats du monde à Pampa (Belgique) en bike-joering

LOKI, avec Elodie Emmanuel et YACO



• NAISSANCES



- Le 6 avril Célian fils de Laurie et de Fabien **Lamolle** et petit fils de Nadine et de Patrice **Casteran** et Renelle et Guy **Lamolle**
- Le 20 avril Aylina fille de Marlène **Lomi** et Mohamed **Belhadj** petite fille de Marie-Josée et René Paul **Lomi** et arrière-petite-fille de Gilbert **Lomi** et Claude **Coureau**
- Le 2 août Eliott fils de Charlotte et de Sylvain **Cazaulon**, petit-fils de Joëlle **Michel** et Jean Claude **Cazaulon**
- Le 28 octobre Carmen fille de Déborah **Cugno** et David **Ledoux** Petite fille de Pascal **Cugno** Rose-Aimée **Ledoux** /et arrière-petite fille de Georgette **Fagour Soula** et Michelle **Cugno**
- le 20 Novembre 2022 de Tom **Serret**, fils de Angélique et de Jérémy **Serret**, petit-fils de Martine **Castets** et arrière-petit-fils de Lily **Castets**

Avec nos félicitations aux familles

• DÉCÈS



- **Jean Cugno**, n'est plus parmi ses nombreux amis du côté des Pyrénées ou de Toulouse, il n'est plus parmi les siens, son épouse Michèle, ses enfants et petits enfants. Mais son esprit est resté, les témoignages de ses actions menées, tout au long d'une vie bien remplie. Nombreux sont les hommes et les femmes, du petit village de Burgalays, qui témoignent d'un homme chaleureux, à l'écoute de tous, sans abstraction, dévoué au service de tous et de chacun, de bon conseil. Homme droit, intègre, resté 24ans à la tête de la commune. Avec lui et grâce à lui, notre village est resté uni et accueillant : le calme ressenti, la propreté des rues, la belle église plantée au milieu, une impression d'organisation protectrice.

Jean n'oubliait pas de rendre visite aux malades hospitalisés à Toulouse loin de leur famille, toujours une petite attention, pour les habitants de son village bien aimé.

Jean Cugno aimait à dire « *J'ai suivi la voie que ma conscience me dicta, sans me soucier des reproches ou des compliments.* » Ce qui semble donner le résumé d'une vie, vouée à la collectivité, à la politique au sens noble du terme.

Jean Cugno, est décédé le 29 Décembre 2021 à l'âge de 86ans inhumé dans le caveau familial près de la chapelle Saint André.



- Le 8 -01- 2022 à Burgalays : Mme Conques Georgette à 98 ans
Obsèques le 10 Janvier à Burgalays.
- Le 28 -01-22 à St-Gaudens Mr Gilles Marsal à 87 ans
Obsèques le 1^{er} Février à Guran.
- Le 20-03-22 à Luscan Mr Castex Louis à 89 ans.
Obsèques le 23 Mars à Luscan.
- Le 8-04-22 à Toulouse Mme Sinké Odette
Obsèques en avril 22 (la mère de Maïté Celentano)
- Le 18-04-22 à Nouan-le-Fuzelier (41) Mr Jean Ruffaux à 79 ans.
Obsèques le 25 Avril
- Le 18-06-22 à Vic-en-Bigorre (65) Mr Claude Garonne à 82 ans
Obsèques le 24 Juin à Burgalays.
- Le 10-07-22 à Lannemezan (65) Mme Simone Ferrai à 95 ans
Obsèques le 13 Juillet à Burgalays
- Le 18-07-22 Mme Jeannette Barboule à 89 ans.
Obsèques le 22 Juillet à Azas.
- Le 1^{er} -08-22 Mme Aline Escourbiac à 88 ans.
Obsèques le 3 Août à Fiac (81).
- Le 24-08-22 à Toulouse Mr Roland Bontoux à 71 ans.
Obsèques le 31 Août à Toulouse.
- Le 10-09-22 Mr Rémi Sangay à 87 ans.
Obsèques le 12 Septembre à Binos.

Nous adressons nos plus sincères condoléances à toutes les familles éprouvées

Au revoir et bonne continuation à tous ceux qui sont partis ailleurs :



- Mr et Mme Pelissa qui se sont installés à Carmaux (81).
- Mr et Mme Gueble qui se sont installés à L'Herm (09).
- Mme Ophélie Ansellem.
- Mr Rohart Hugo.

Bienvenue aux nouveaux habitants de la commune :

- Mr et Mme Cailhol Claude qui ont acheté la maison de Monique Moine.
- Mme Boscariol Silvia, Mr Damman Eric et leur fils Frédéric Herbetaud qui ont acheté la maison des Pelissa.
- Mme Lanardonne Dominique qui a acheté la maison de Frédéric Bordes (qu'il louait à Mr et Mme Angouillant Virgile).
- Mr et Mme Moratille Philippe et leurs enfants qui ont acheté la maison de Mr et Mme Gueble Jean-Jacques .
- Mme Laure Monchablon qui est locataire chez Sandrine Amiel.
- Mr Simon Pic qui est locataire chez Manu Diaz



Dernières Minutes :

- Naissances annoncées
 - Le 16-05 est né Milo fils de Marie Menoni et Amaury Hauton et petit fils de Catherine Abeille
 - Le 7-12 est née Aliana fille de Geoffrey Gintrand, petite-fille de Corinne, arrière-petite-fille de Jean-Marie et Annie Denard.

PAROLE AUX ASSOCIATIONS

AFP DE BURGALAYS

- Le samedi 06 aout 2022, des travaux d'entretien de la clôture électrique entre "Castelfort et Tréboucas" ont été réalisés (remplacement des piquets abimés ou cassés, isolateurs, fil électrique, poignées pour accès, débroussaillage sous les fils et en bordure de la piste).
- Autres travaux réalisés :
Nettoyage des avaloirs d'eau situés sur la piste entre "Castelfort et Tréboucas (piochage et évacuation des matériaux accumulés gênant l'évacuation des eaux de pluie en particulier par temps d'orage).
Entretien des bassins d'alimentation du bétail situés entre "Castelfort et la pelouse de l'Artigue" (Vidange , nettoyage des bassins et des captages d'alimentation, vérification des conduites d'amenée des eaux)
- Le repas de midi pris en commun à l'ombre des grands hêtres de bordure du plateau de Tréboucas a été préparé et servi par Robert, Maryse et Alicia Maguis que nous remercions vivement.
- Tous ces travaux ont été réalisés bénévolement par les membres du Conseil municipal, les membres de l'AFP et Habitants de la commune qu'il convient de remercier pour leur implication et leur dévouement.
- Estive 2022
Ce sont un total de 41 bovins et équins qui ont pacagé cet été l'ensemble des terrains communaux et privés inclus dans le périmètre de l'AFP.

Jean Conques